



Madame Marie-Martine SCHYNS  
Conseillère communale  
Rue Jardon, 99

4650 HERVE

Herve, le 24 NOV. 2015

Vos réf. :

Nos réf. : DG/EL/VH/-2.075.1/19301

**( A rappeler dans toute correspondance )**

Annexe(s) :

**Votre contact** : Eric LAURENTY – Directeur général – 087/69.36.01 – e.laurenty@herve.be

Échevin(e) : Pierre-Yves JEHOLET, Bourgmestre

**Objet** : 19ème édition de "Je cours pour ma forme".

Madame la Conseillère,

Nous avons bien reçu votre courrier du 19 octobre dernier relatif à la 19ème édition de "Je cours pour ma forme" et celui-ci a retenu notre meilleure attention.

C'est sur la proposition des Directeurs d'écoles que la participation des écoles communales à cette 19ème édition n'a pas eu lieu cette année à la piste d'athlétisme. En effet, cette année, les écoles se sont mobilisées pour une semaine de ce type d'activité dans l'enceinte ou autour de l'école .

Par ailleurs, les écoles communales seront bien aux journées sportives du mois de juin prochain.

Plusieurs d'entre elles participent à d'autres activités proposées dans les écoles par la FSEOS (Fédération Sportive de l'Enseignement officiel Subventionné).

Les responsables de la FSEOS comprennent tout à fait la démarche de cette année qui ne remet aucunement en cause notre confiance dans leur travail.

Simplement, à l'heure actuelle, financièrement parlant, il n'est pas possible pour notre Commune de financer tous les déplacements de nos écoliers.

Il faut parfois faire des choix et les Directeurs d'école en ont fait cette année.

Concernant le prix Versele, ce sont également les Directeurs d'écoles qui ont proposés de suspendre leur adhésion à cette sélection de livres afin de pouvoir explorer d'autres possibilités de choix de lecture adaptés aux enfants du primaire. La sélection des plus petits ainsi que leur visite à la bibliothèque seront maintenus.

Ayant répondu à votre interrogation, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère, nos salutations les meilleures.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

E. LAURENTY.



Le Bourgmestre,

P-Y. JEHOLET

VILLE DE HERVE | CENTRE ADMINISTRATIF MARIE-THÉRÈSE

Rue du Collège, 26 à 4650 HERVE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Tél : 087/69.36.00 – Fax : 087/69.36.49 – Email : [accueil@herve.be](mailto:accueil@herve.be) – [www.herve.be](http://www.herve.be)

IBAN : BE02091000427940 – BIC : GKCCBEBB